

M. Max Saltsman (Waterloo): J'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Vu les cas sans cesse croissants d'aspiration de la colle et ses graves conséquences, présentera-t-il des modifications au Code criminel pour interdire cette aspiration et l'assujétir à la surveillance des organismes de l'ordre?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je vais examiner la proposition du député.

[Plus tard]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au solliciteur général une question qui est le complément de celle qu'on a posée tout à l'heure à propos des jeunes délinquants et des inhalations de colle, et le reste? Le gouvernement songe-t-il à déposer au cours de la présente session une mesure législative semblable au projet de loi sur les jeunes délinquants que le prédécesseur du ministre, l'honorable M. Pennell, nous avait présenté?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, une nouvelle mesure législative est en voie de préparation, mais je ne pense pas qu'elle portera le nom de loi sur les jeunes délinquants; du moins, je ne le prévois pas. A cause de la quantité des travaux dont la Chambre est saisie, je doute beaucoup que la mesure soit présentée au cours de la session actuelle. Le projet progresse fort bien.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PARTICIPATION DU CANADA À LA CRÉATION D'UN NOUVEL APPAREIL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Étant donné la réponse déjà donnée à la Chambre et le fait qu'aujourd'hui, 15 octobre, expire le délai dans lequel le Canada pouvait se joindre au consortium européen pour la mise au point d'un appareil de chasse, le ministre de la Défense nationale ferait-il connaître aux députés la décision du gouvernement en la matière?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise. Le délai qui se terminait le 15 octobre a été prolongé jusqu'au 1^{er} novembre.

L'hon. M. Harkness: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. A ce propos, le ministre espère-t-il faire une déclaration à la Chambre avant le 1^{er} novembre?

L'hon. M. Cadieux: Je l'espère, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—LE MANDAT DE L'ÉQUIPE D'OBSERVATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que l'équipe d'observateurs a déclaré dans son tout dernier rapport que l'organisation de leur mission laisse à désirer du point de vue efficacité, le gouvernement songera-t-il à modifier le mandat de cette équipe?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai lu ce matin le rapport de l'équipe d'observateurs qui ont visité la troisième division nigérienne de commandos de Masines. Dès que j'ai lu que les observateurs eux-mêmes proposaient que l'on élargisse ainsi le cadre de leur opération, j'ai donné des ordres pour que l'on envoie un message au gouvernement nigérian disant que nous appuyions cette proposition et que nous étions prêts à envoyer d'autres observateurs.

LA POSTE

LA MESURE LÉGISLATIVE INTÉRESSANT LES JOURNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Postes. Comme le bill n° C-116 aura une influence directe sur la distribution du *Chronicle Herald* de Halifax et sur ses 33,000 lecteurs qui reçoivent ce journal quotidiennement par le courrier, le ministre retarderait-il la deuxième lecture du projet de loi jusqu'à ce que ce journal canadien, et d'autres, qui s'en ressentiront de façon marquée, aient eu l'occasion de plaider leur cause?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'autoriserai la question mais elle n'est peut-être pas bien fondée. Un certain nombre de députés ont présenté des instances analogues et à mon avis les prémisses de la question sont irrégulières. De toute manière je permettrai au ministre d'y répondre.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Non, monsieur l'Orateur. J'aimerais que nous entamions le débat dès que la Chambre pourra être saisie de la question. Naturellement, les journaux canadiens s'inquiètent vivement, à l'heure actuelle, des augmentations proposées pour le courrier de deuxième